

## Les travaux de la future école maternelle avacent



Les travaux de la future école maternelle avacent

Le Conseil Municipal, s'est réuni le lundi 21 septembre à la salle des fêtes sous la présidence du maire, Marie-Thérèse Broca-Lannaud. Seize délibérations étaient à l'ordre du jour auxquelles s'est rajouté en début de séance le point concernant celui du projet photovoltaïque avec une demande de subventions.

Future école maternelle Avenant n° 1 – Taupiac Électricité.

Mme le Maire précise que dans le cadre des travaux de la future école maternelle, il est proposé d'effectuer des travaux de mise en sécurité de l'école de musique. En conséquence est proposé un avenant concernant le marché de "Restructuration de l'école maternelle de Valence sur Baïse". Le coût des travaux s'élève à 5 326.57 € HT. Vote à l'unanimité.

Avenant pour une moins value concernant Duviau Carrelage 32, il s'agit d'un montant de 1 712.00 € HT, vote à l'unanimité.

CCT : désignation d'un membre pour siéger au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées). Mme le maire se porte candidate pour siéger au sein de la commission. Le conseil dit oui à l'unanimité.

Autorisation du CM pour signer une convention de servitude avec ENEDIS, dans le cadre des travaux de la Future École Maternelle, le conseil décide de donner l'autorisation à Mme le Maire pour signer cette convention de servitude avec ENEDIS.

Désignation d'un correspondant "Défense". Ce correspondant défense aura pour mission de sensibiliser les concitoyens aux questions de défense et sera un interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du Département. Michel Blancard est désigné à ce poste.

Chats errants : 17 chats ont été attrapés, stérilisés et relâchés à l'endroit de capture. « Nous sommes proches de l'objectif qui était de 20 chats. Il faut savoir que cet été pas moins de 12 chats sont nés. Une opération pourrait être envisagée en début d'année pour finaliser l'action ».